



Plénière : Sol-Violette

CR - 25 SEPTEMBRE 2014 Au Centre Culturel Henri Desbals de 18h à 20h.

Présentes : Bruno, Charlene, Delphine, Marie, Anne, Martha, Jean Paul, Annie, Jacqueline, Bruno, Eleonor, Sylvie, Hassan, Marie, Amina, Pascal, Lucie, Jacqueline, Kadour, Richard, Afda, Abdel, Marie, Alexine, Charlotte, Max, Sabira, Benjamin, Minata, Gilbert, Michelle, Hedi, Alain, Rivo, Berenice, ... (liste jointe)

Présidente de séance : Anne Aguilera. Secrétariat : Eleonor Prendky, Alexine Duratti, Andrea Caro. Accueil : Anne Cecile Bertrand.



ci-

Les points traités : COPIL, PARTENAIRES, LOI ESS, ATELIERS

- Point COPIL (Comité de Pilotage) :

- Rénovation de collège des fondateurs : Jean Paul laisse sa place, il présente sa démission. Des propositions, des candidatures (?) Modification des statuts ? Supprimer le collège ? Quel perspective pour ce collège ? Collège des personnes ressources - Les volontaires ?

MOTION :

- En vu du fonctionnement actuel des instances représentatives de l'association, nous proposons de **modifier les statuts : A. supprimer le collège de fondateurs. B. Pour qu'une décision puisse être prise, 3 collèges / 4 devront être présentes.**
- LES COLLEGES SONT CONSTITUES AINSI :
- **Collège Collectivités** : La Mairie de Toulouse.
- **Collège Solistes** : Kadour Guenand et Romain Jammes.
- **Collège Prestataires** : Caroline Ferrafiat (VIA BRACHY) et Clémentine (CAPECO).
- **Collège Partenaires** : Maison des chômeurs : Partage (Hassan), To7 (Sabira), et FASOLMI (Hedi)
- Les animateurs de Folies viennent pour participer et aider à l'animation.

Pour que le COPIL soit valable statutairement : **c'est ouvert à toutes et à tous.**

Les dates sont informés à tous les adhérents via le site internet et la lettre d'information. Le prochain COPIL est le 7/10/2014 heure à 18h à 9, rue Giroussens. Métro A- Rosseraie, association Ludi'monde. Il sera suivi d'un apéro de prestataires à 20h.

- POINT PARTENAIRES :

- Participent aux décisions : maisons des chômeurs, crédit coopératif et crédit municipal, la collectivité.

- PARTENAIRES FINANCIERS : Ne participent pas aux décisions mais soutiennent l'action (ex: fondation vinci, fondation grdf, Macif,...). Le Budget prévisionnel est de 200 à 250 mil euros par an.
- MAIRIE DE TOULOUSE : Le contact en cours et nous ne pouvons pas assurer à quel niveau financier l'association sera soutenue pour l'année 2015 par Mairie. Nous ne savons pas aujourd'hui sur quels actions, nous y travaillons dans la collaboration avec la nouvelle délégation à l'ESS, au début par la nouvelle équipe s'était positionné sur cette axe à l'Agglomération, mais ils ont ouvert une délégation à niveau de la Ville. Un besoin de compréhension a été manifeste (explication du besoin de mixité et cohésion sociale). Nous étions informés de réductions budgétaires globales de (-20%), nous avons fait une proposition. Nous sommes aujourd'hui en attente de réponse.
- PREFECTURE, CONSEIL GENERALE, CONSEIL RÉGIONAL : Des Rdv's ont été prises et des rencontres ont été réalisés. Des lettres seront envoyés pour demander des financements supplémentaires. Le RDV prochain c'est avec le Conseil Régional le 2 OCT.
- DIVERSIFICATION DES FINANCEMENTS : Fondation de France, Fondation Meyer, pour 2015 (Erasmus + Rencontre Européenne), ASP (Services Civiques Volontaires et Contrat Avenir), Cotisations-adhésions, Projets spécifiques par Quartiers pourrait aider à trouver des financements auprès de la préfecture (démocratie et participation).

- LOI A L'ESS :

- Elle reconnaît les monnaies locales et complémentaires. Nous sommes le premier pays européen à reconnaître les monnaies locales et complémentaires.
- Questions nouvelles : ACPR : **Demandes des exemptions** : Dossier long et dispendieux. Ex: Nantes et Rennes.
- **Quel est le Territoire légal ?** Sur Toulouse, c'est possible aujourd'hui.
- Est que vous êtes une monnaie fongible et liquide ?
- **Liquide** : Rendu de monnaie.
- **Fongibilité** : Conversion pour les solistes du sol-violette -> euros.

MOTION :

- Pour ne plus être une monnaie locale et complémentaire **liquide**, nous proposons que le rendu de monnaie en euro, y compris pour les centimes, ne soit plus possible.
- Pour ne plus être une monnaie locale et complémentaire **fongible**, nous proposons que la conversion des sol-violettes en euros ne soit plus possible pour les solistes dans les banques partenaires.

Cela implique informer tout le monde (modifier le site web, modifier les informations dans tous les supports de communication). Cela sera fait suite à la validation du présente PV en COPIL du 7 octobre 2014.

- ATELIERS :

PRESTATAIRES : ENGAGEMENT : Jean Paul et Anne :

Propositions :

Des formations seront organisées gratuitement sur le rôle et les enjeux du sol-violette auprès des salariés de prestataires du sol-violette en inter-entreprise dès le 13 novembre.

Auprès des utilisateurs des services ou clients des commerces seront organisées des soirées conviviales d'informations, de formations sur le sol-violette afin de faciliter la compréhension de la monnaie et l'adhésion au réseau sol-violette.

CITOYENNETE : AUTONOMIE : Bruno, Kadour et Charlene

Propositions :

En parler aux institutions représentatives (syndicats, chambre commerce), voir les CE des grandes entreprises, film + rôle du sol.

Continuer et ouvrir les formations : Sol est avant tout l'appropriation de la monnaie, expliquer cette appropriation. Capacité de compréhension de chacun, ne pas se laissez à expliquer le fonctionnement. Réunions anciens/nouveaux Site internet FAQ (Questions types et Réponses Types)- Organiser une grosse réunion à l'année avec tous le monde pour faire formation/ information/réponse question.

LIBRE : Andrea et Marie :

Propositions :

Dans la continuité du travail avec le sel et les maisons des chômeurs, nous proposons de faire un travail conjoint, de présentations des deux outils : SOL-Violette et SEL-Cocagne. et de travailler ensemble sur la citoyenneté.

Dans un but de voir grandir la contribution citoyenne et financière de l'association, nous proposons d'envisager un appel style : crowfounding.

Essayer de se connaitre (sel et sol) et de sensibiliser de travailler ensemble (temps et monnaie se complètent) rassembler les deux groupes (sensibiliser sel sur la nouvelle loi de l'ESS). Envisager un travail commun sur les adhésions et la mutualisation des outils.